



# Animer et communiquer

## ► MOTS CLÉS

Animation, coordination, sensibilisation, communication, projets pédagogiques.

## ► PROJETS

Dossiers au 31-12-2012 : 32.  
Projets distincts : 14.  
Montant total : 2 516 367 €.

## ► Du besoin de l'animation et des échanges

Animer, coordonner, échanger, sensibiliser... sont des aspects importants dans la conception, et la mise en œuvre des projets sur les enjeux eau et biodiversité, et pour le déploiement sur un territoire aussi vaste que celui du bassin de la Loire.

L'animation et la coordination participent à l'émergence de projets, à leur mise en œuvre et à la création de dynamiques cohérente à l'échelle interrégionale. Cela contribue à dynamiser des territoires ou à créer des synergies sur des thématiques communes. Dans un prolongement logique, l'échange d'informations et la sensibilisation permettent de donner une résonance plus forte à l'action menée. Elle se fait de différentes manières, à destination de publics variés : groupes de travail ouverts à des spécialistes, actions vers les partenaires ou encore diffusion plus large de supports de communication.

Tous les projets ne nécessitent pas toutes ces dimensions, mais elles sont très souvent à l'origine d'une réelle plus-value. Dans un certain nombre de cas (projets globaux), ces volets sont intégrés dans le cadre des programmes prévisionnels aux côtés d'actions opérationnelles de préservation.

Cependant il arrive que les projets soient constitués uniquement d'une démarche d'animation et s'avèrent alors difficiles à soutenir. Il est encore plus complexe de financer des actions transversales, interrégionales, d'animation ou de communication.

C'est précisément pour bénéficier de leur plus-value que la plate-forme « eau, espaces, espèces », a souhaité donner une réelle place à ces actions transversales et d'accompagnement, soit au sein des mesures thématiques, soit au titre de la mesure « animation, sensibilisation, suivi et communication ».

## ► L'animation et la coordination pour des actions transversales

Quelle que soit l'échelle à laquelle on se place, faire émerger des projets nécessite un réel travail d'animation en amont puis pour le maintien d'une coordination et d'un suivi. Certains projets locaux dotés d'une vraie dimension territoriale (bassin versant, zone cohérente définie avec les partenaires financiers) disposent de structures coordinatrices et animatrices précises. Dans le cadre de la plateforme « eau, espaces, espèces », ces animations ont été particulièrement soutenues sur les têtes de bassin (exemple du contrat Sources en actions, voir page 30) et sur les vallées alluviales (exemple du programme sur les marais estuariens, voir page 98). D'autres projets basés uniquement sur de l'animation et de la coordination ont également été soutenus. C'est le cas de l'animation de documents d'objectifs Natura 2000 sur la mesure biodiversité (voir chapitre II), ou de l'animation des réseaux régionaux sur les plantes invasives (voir chapitre V).

En complément (dans le cadre de cette option), le plan Loire a permis d'accompagner des volets d'animation et de coordination plus transversaux. Il s'agit en particulier de l'action conduite par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels pour l'appui aux porteurs de projets, sur les thématiques prioritaires et sur l'émergence de projets pilotes d'acquisition de zones humides.



© FCEN/Phonalyis

La richesse et la beauté d'une nature fragile doivent être protégées. Pour cela, la sensibilisation est un outil important.

## ► Sensibilisation, communication

La sensibilisation et la communication concernent un large champ d'actions possibles et une grande diversité de publics. En ce qui concerne la sensibilisation et l'éducation à l'environnement, une doctrine, validée en 2008 par le comité de gestion du plan Loire, a permis de préciser la répartition avec la plate-forme « patrimoine et développement durable » (voir encadré).

Pour la plate-forme « eau, espaces, espèces », deux grands types d'actions ont ainsi été pris en compte :

- les projets de sensibilisation/éducation à l'environnement rattachés à des projets opérationnels ou à des sites d'intervention. Dans ce cas, les actions de sensibilisation sont intégrées au projet lui-même et sont financées dans ce cadre ;
- les projets de sensibilisation/éducation à l'environnement ciblés sur les thématiques prioritaires de la plate-forme avec des projets d'envergure bassin ou au moins interrégionaux, ainsi que des projets régionaux ou locaux avec un caractère expérimental ou innovant avéré. Dans ce cas, il s'agit de projets distincts.

Ces projets ont principalement été mis en œuvre par des acteurs locaux ou par des structures fédérées ou de bassin. Ils ont été complétés par plusieurs projets de communication.

Dans le cadre de cette mesure, les démarches de sensibilisation/communication globale en Auvergne et dans le Limousin au titre de Loire nature, ou autour de sites dans la Vienne, ont en particulier été soutenues. Cela a par ailleurs concerné l'accompagnement de sites phares du bassin pour la sensibilisation, comme l'Écopôle du Forez (voir page 160) ou le Centre d'éducation à l'environnement de Grand Lieu (en cours de réalisation).

En complément, ont également été soutenues des actions d'information/communication à l'échelle bassin, comme les soirées Loire nature ou un film sur la Loire.

## ► Des actions à poursuivre et à amplifier

Les actions s'inscrivant dans cette mesure sont véritablement au cœur du plan Loire grandeur nature. Elles ont permis, à travers l'animation et la coordination de réseaux et de projets, de faire émerger des initiatives et de donner une plus grande ampleur et un rayonnement au programme. Leur développement sur les territoires, mais également à l'échelle du bassin, est une condition de réussite pour les suites du plan Loire.

Si les actions de sensibilisation et de communication à l'échelle du bassin ont été moins nombreuses, c'est sans doute un axe qui mériterait d'être renforcé pour l'avenir. Les richesses naturelles du bassin du plus long fleuve de France et les projets visant à les préserver méritent certainement des actions pour les valoriser.

### ► La dimension animation dans la plate-forme « patrimoine et développement durable »

Cette plate-forme, pilotée par le Conseil régional du Centre, a également pris en compte des actions de sensibilisation/éducation à l'environnement. En complément de la plate-forme « eau, espaces, espèces », elle s'est ainsi attachée à deux grands types d'action :

- les projets de sensibilisation/éducation à l'environnement ciblés sur le patrimoine naturel, de dimension régionale/locale, s'inscrivant dans le développement du sentiment d'appartenance ligérienne et portés par les structures d'éducation à l'environnement identifiées dans les régions, et selon les critères définis par le PLGN ;
- les projets de sensibilisation/éducation à l'environnement sur des thématiques « patrimoine » plus larges (le fleuve, son bassin versant, ses paysages, sa navigation, le patrimoine lié à l'eau...), identifiées dans cette plate-forme, et portés par des structures comme les Maisons de Loire.



La connaissance et la compréhension des fonctionnements des habitats naturels doivent être partagés.



## Animation de thématiques prioritaires

### LE PROJET

- **Mots clés** : Espace de mobilité, espèces exotiques envahissantes, têtes de bassin versant, animation, échanges, sensibilisation.
- **Localisation** : Bassin de la Loire.
- **Maître d'ouvrage** : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels.
- **Contact** : contact@reseau-cen.org - tél. : 02 38 24 55 00.
- **Financeurs** : État, AELB, FEDER Loire.
- **Période de réalisation de l'action** : 2007 à 2013.
- **Montant total pour l'action** : 765 300 €.



### Des enjeux privilégiés

Le plan Loire grandeur nature pour sa troisième phase a vu identifier des objectifs prioritaires, dans le cadre du développement de la dimension interrégionale et d'une référence européenne à promouvoir. Pour la plate-forme « eau, espaces, espèces » ce sont :

- les têtes de bassin versant,
- l'espace de mobilité,
- les plantes exotiques envahissantes
- les poissons grands migrateurs.

Ces thématiques ont ainsi été retenues car elles justifient des démarches innovantes et expérimentales dans une logique plurirégionale conciliant économie et environnement. En outre, le bassin de la Loire tient une responsabilité particulière par rapport à ces thématiques.

Ainsi, les têtes de bassin versant sont des territoires bénéficiant d'une attention particulière, avec des zones humides fragiles mais d'importance cruciale pour l'ensemble du bassin. Elles sont en effet liées à une grande diversité biologique qui leur est propre, mais aussi à la qualité de l'eau, et aux réserves hydrologiques de l'ensemble des cours d'eau.

Pour l'espace de mobilité, la Loire, l'Allier et d'autres affluents présentent encore de longs tronçons à forte dynamique sédimentaire, qui sont encore mobiles dans leur lit, c'est-à-dire que leurs méandres changent au fil des crues.

Cette nature mobile a été contrainte par les usages et au fil du temps, ces tronçons se sont faits rares. Le bassin de la Loire présente la particularité d'en avoir encore d'importantes portions sur lesquelles des dynamiques d'acteurs restent à démultiplier avec la possibilité d'expérimenter.

Les espèces exotiques envahissantes constituent une menace tant pour la biodiversité que pour les usages des milieux où elles se développent. C'est une problématique qui a émergé depuis quelques dizaines d'années seulement, et les chantiers de gestion, voire de lutte, se sont multipliés depuis. Le bassin de la Loire a vu les premières initiatives interrégionales d'échanges et à l'échelle d'un bassin hydrographique. La Loire et son bassin présentent un réseau hydrographique intéressant du point de vue des corridors écologiques, mais aussi sensible aux disséminations des espèces exotiques envahissantes, particulièrement aux plantes aquatiques.

Les poissons grands migrateurs qui ont des besoins importants en termes de transparence migratoire des cours d'eau ont vu leur liberté de déplacement fortement réduite au fil du temps et des aménagements de la Loire et de ses affluents. Onze espèces sont encore présentes et font du bassin de la Loire un territoire de première importance à l'échelle européenne, notamment pour le saumon et l'anguille, ce qui justifie des actions pilotes sur le terrain et un suivi précis.



Visite des gestionnaires dans le cadre de l'organisation d'une journée technique sur la morphologie des petits cours d'eau, sur la Veyre (Puy-de-Dôme).

© B. Jéhanne/FCCEN

## ► Animer pour coordonner et faire émerger des projets autour des thématiques prioritaires

Dans sa mission d'appui à la mise en œuvre du volet « eau, espaces, espèces » du plan Loire, la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels a pour objectif de favoriser la prise en compte d'une diversité de thématiques et d'actions relatives à la préservation tant de la fonctionnalité des milieux naturels ligériens que des zones humides.

En particulier, elle porte une mission d'animation concernant trois des quatre thématiques prioritaires sur le bassin, et retenues dans le cadre du Programme opérationnel FEDER Loire, à savoir :

- les têtes de bassin ;
- l'espace de mobilité ;
- les plantes invasives.

Les objectifs de cette mission de la FCEN sont de favoriser l'émergence et l'accompagnement de projets innovants sur ces thématiques, ainsi que permettre l'échange d'expériences en cohérence entre les thématiques prioritaires et l'ensemble des projets de la plate-forme. Il s'agit également de contribuer au déploiement du plan Loire III et à la préparation d'une poursuite à partir de 2014.

Pour les poissons grands migrateurs, la thématique a été suivie par l'agence de l'eau, en lien avec la Dreal de bassin, l'ONEMA et LOGRAMI.



La publication de plaquettes et ouvrages a permis le partage d'informations et la sensibilisation sur les thématiques prioritaires.



© J. Levrat/FCEN

Visite du méandre des Germaines à Saint-Martin-des-Lais (Allier) lors du Workshop Espace de mobilité en 2009.



© J. Levrat/FCEN

La démonstration des processus en cours sur la mobilité des cours d'eau à Bourbon-Lancy (Saône-et-Loire).

## ► Pour un espace de liberté de la Loire et de ses affluents

Au niveau bassin, la FCEN a mené un suivi des projets réalisés sur cette thématique en particulier sur la Loire Bourguignonne et l'Allier (exemple : étude sur les enrochements menée par le CEN Allier, voir page 78). Au niveau national, elle a assuré une veille continue concernant les études en lien avec l'espace de mobilité et un fond documentaire thématique a ainsi été consolidé. Elle a aussi apporté ponctuellement un appui technique lors de sollicitations de gestionnaires du bassin (exemple : problématique des captages d'alimentation en eau potable) et a participé aux réflexions de l'AELB et la DREAL bassin pour la définition des cours d'eau mobiles à l'échelle du bassin.

Afin de favoriser les échanges entre gestionnaires et avec les chercheurs, les retours d'expériences et l'émergence de projets, des séminaires ont été organisés en 2008, 2009 et 2011. La diversité et la richesse des présentations ont montré la dynamique des acteurs sur cette thématique dans le bassin de la Loire, tant au niveau du maintien de l'espace de mobilité, que par les travaux de recherche menés en concertation avec les gestionnaires d'espaces naturels.

La connaissance de la problématique et des actions en cours a permis la réalisation d'une plaquette d'information et de sensibilisation, éditée en français et en anglais. En effet, la valorisation des expériences menées dans le bassin de la Loire a amené la FCEN à présenter les travaux et les bilans sur l'espace de liberté lors de manifestations en France et en Europe (Bruxelles, Bonn, Vienne). Cette présence au niveau européen a également conduit à la participation aux réflexions préparatoires d'une future directive européenne sur des infrastructures vertes, en lien avec la mise en place des corridors écologiques et de la Trame verte et bleue en France.



Séance de travail du groupe de bassin sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes.

© S. Hudin/FCEN.

### ► Une démarche intégrée de préservation des têtes de bassin versant

Un important suivi des actions des porteurs et des financeurs de projets portant sur des milieux de têtes de bassin versant a été réalisé par la FCEN lors de cette troisième phase du plan Loire. Ce suivi s'est traduit par le recueil d'informations et l'animation de la concertation sur les principaux secteurs de zones humides de têtes de bassin du bassin de la Loire (Auvergne, Limousin, Basse Normandie...), pour l'élaboration de projets.

En 2010, une plaquette sur les différentes problématiques liées aux têtes de bassin a été éditée et largement diffusée. Les liens entre les politiques publiques, le plan Loire et les démarches au niveau européen y étaient présentés, ainsi que des expériences menées dans le bassin de la Loire.

Les échanges étant particulièrement importants pour mener à bien des concertations parfois complexes dans ces territoires, la mission Loire de la FCEN a organisé plusieurs rencontres en 2009, 2011 et 2012. Elles ont abordé des questions transversales, mais aussi apporté aux acteurs des milieux naturels des informations techniques et des résultats des recherches les plus récentes en la matière. Les retours d'expérience sur des projets notamment en lien avec la morphologie des petits cours d'eau en tête de bassin versant, ont en particulier rallié l'intérêt général.

## ► Coordonner pour mieux gérer les plantes aquatiques exotiques envahissantes

Le groupe de travail sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes du bassin Loire-Bretagne, créé en 2002 par l'AELB pour et avec les acteurs concernés, vise à travailler en concertation dans les différents territoires du bassin de la Loire, avec le maximum de cohérence. L'animation du groupe a été confiée en 2007 à la FCEN dans le cadre du plan Loire grandeur nature. Ce groupe est composé de partenaires techniques et financiers, des coordinateurs de groupes territoriaux du bassin, de maîtres d'ouvrage et d'experts associés, et se réunit deux fois par an. Il a pour objectifs de :

- mettre en commun des informations et expériences à l'échelle du bassin ;
- élaborer une stratégie commune ;
- faciliter les échanges entre les régions ;
- mettre en place des outils communs.

Soutenus par l'expertise de l'Agrocampus Ouest – Inra, les travaux des membres du groupe et son animation ont permis de mettre à jour une liste hiérarchisée d'espèces envahissantes du bassin de la Loire en 2008. Elle répertorie les espèces invasives avérées dans au moins une région du bassin. D'autres outils ont été mis à disposition des acteurs du bassin :

- la fiche de répartition de la végétation exotique envahissante des cours d'eau et zones humides : elle permet de signaler la présence d'espèces invasives et de suivre leur progression sur les sites ;
- la fiche de suivi de chantier de gestion de végétation exotique envahissante : cette fiche complète la précédente et permet de faire remonter les informations sur les techniques employées en fonction des conditions stationnelles (type d'arrachage, mode d'élimination des déchets, etc.), sur les résultats des interventions et sur leur coût ;
- le manuel de gestion des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne qui présente contexte et méthodes de gestion ;
- le guide d'identification, qui porte sur les espèces de la liste d'espèces du bassin et permet l'utilisation sur le terrain.

Les réunions bisannuelles du groupe font l'objet de comptes rendus détaillés mis en ligne sur le site internet du Centre de ressources Loire nature, sur lequel de nombreuses pages permettent de trouver l'information actualisée du groupe, de la thématique, mais aussi des groupes d'animation territoriale présents sur le bassin et bien sûr les contacts.

La lettre d'informations du Centre de ressources dont l'un des sujets de prédilection est cette thématique est un outil apprécié par les membres du groupe de travail, mais aussi par une audience plus large qui dépasse les 1 500 contacts. Elle présente les actualités dans le bassin, des sujets thématiques, et les nouveautés documentaires de la base interrogeable en ligne ([www.centrederessources-loirenature.com](http://www.centrederessources-loirenature.com)). Envoyée tous les trimestres, sa lecture permet de renforcer les échanges des membres du groupe.

La présentation des travaux sur les espèces exotiques envahissantes, de l'organisation des différents niveaux

d'intégration géographique et des outils mis à disposition a été faite à différentes occasions dans le bassin de la Loire et au-delà. Une journée de rencontres a été organisée avec le Conseil régional Poitou-Charentes en 2010. Une plaquette de présentation du groupe, à présent épuisée, a été éditée en 2009.

L'un des aspects les plus importants de cette mission est également le lien fait avec les réseaux d'échanges et de travail qui se sont mis en place au niveau national, notamment le groupe sur les Invasions biologiques en milieu aquatique coordonné par l'ONEMA avec l'IRSTEA, ou encore à l'échelle du bassin le réseau d'échanges et de surveillance pour les espèces invasives animales (ONCFS, groupes régionaux en Auvergne et Pays de la Loire notamment).

## ► Résultats et perspectives

Le bilan des actions réalisées montre que l'animation de ces thématiques de manière transversale et à l'échelle du bassin a eu des résultats très positifs et innovants, qui font école à l'extérieur du bassin de la Loire et peuvent inspirer des projets de même type. Il montre aussi la forte demande d'échanges au sein du bassin lors de journées techniques et scientifiques, et combien ces temps de partage peuvent avoir un impact positif sur le travail des gestionnaires.

Afin de continuer à favoriser l'émergence de projets novateurs et la sensibilisation sur ces thématiques, l'animation à l'échelle du bassin doit être poursuivie en renforçant les synergies avec les acteurs des différents secteurs concernés localement.



## Communication Loire nature en Auvergne

### LE PROJET

- **Mots clés** : Communication, sensibilisation, Loire nature.
- **Localisation** : Région Auvergne – Départements Haute-Loire, Puy-de-Dôme et Allier.
- **Maître d'ouvrage** : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne.
- **Partenaires** : Ligue pour la Protection des oiseaux Auvergne et Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier.
- **Contact** : cen-auvergne@espaces-naturels.fr – tél. : 04 73 63 18 27.
- **Financeurs** : État, Conseil régional Auvergne.
- **Période de réalisation de l'action** : 2008 à 2013.
- **Milieux** : Cours d'eau et zones alluviales.
- **Montant total pour l'action** : 71 000 €.



### Loire nature : un label commun pour une communication autour de la rivière Allier à l'échelle régionale

Le programme Loire nature initié lors des précédentes phases du plan Loire regroupait trois opérateurs en Auvergne : le Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne (CEN Auvergne), le Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier (CEN Allier) et la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO) Auvergne. Ils œuvrent ensemble à la préservation des milieux naturels du Val d'Allier et du Val de Loire. Au sein du bassin ligérien, la région Auvergne présente des spécificités, avec la rivière Allier comme axe structurant, mais à la notoriété moindre que sa grande sœur la Loire par ailleurs excentrée du territoire. Afin de mieux faire connaître la rivière Allier et valoriser leurs actions sous une même entité « Loire nature », les opérateurs ci-dessus ont donc imaginé une opération de communication régionale. Celle-ci s'est poursuivie durant la phase 2008-2013 du plan Loire avec l'appellation « Loire nature », conservée en tant que label reconnu par les acteurs locaux et dénominateur commun entre les trois opérateurs auvergnats.

### Valoriser l'image patrimoniale du principal affluent de la Loire

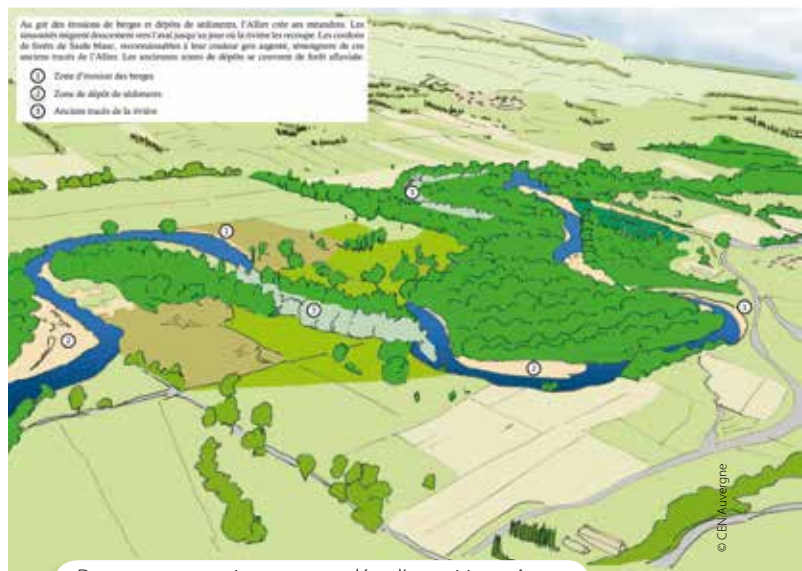
Ce projet global de communication à l'échelle de la région Auvergne s'inscrit dans le cadre du Contrat nature du Val d'Allier 2008-2013 (*voir page 80*). Il a pour objectifs de valoriser l'image patrimoniale de la rivière Allier auprès des acteurs et des riverains et de sensibiliser les acteurs et riverains à la gestion durable des zones alluviales à travers les expériences Loire nature.

D'un point de vue opérationnel, il s'agit de :

- mettre en synergie les actions sur les zones alluviales et les moyens de communication autour de l'image Loire nature ;
- porter à connaissance les actions pilotes de gestion durable des zones alluviales ;
- valoriser les richesses et paysages de la Loire et l'Allier auprès des riverains.



Une des quinze photographies de l'exposition *L'Allier vue du ciel*.



Des panneaux viennent compléter l'exposition grâce à des schémas explicatifs des prises de vue aériennes.

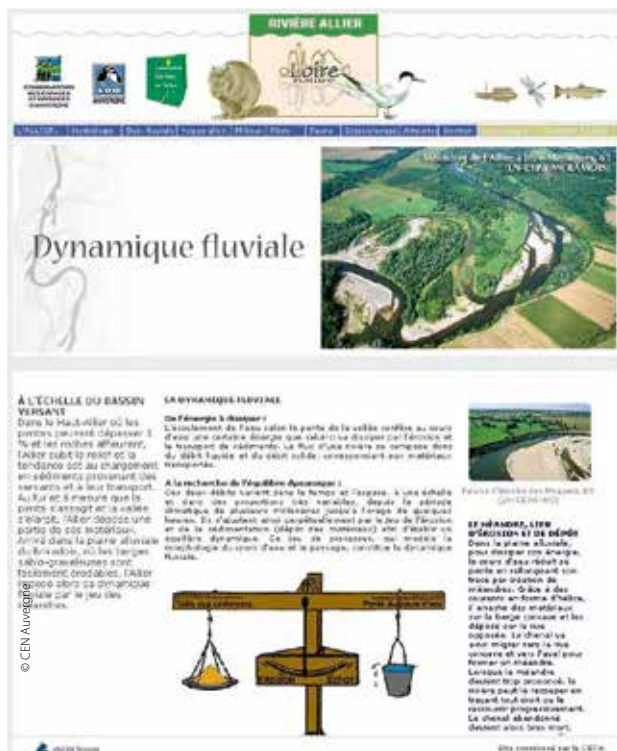


## ► Opérations mises en œuvre

Ce projet de communication régionale s'est appuyé sur plusieurs outils.

- Un bulletin annuel d'information à l'attention des élus et acteurs socio-professionnels.
- Une exposition, *L'Allier vu du ciel*, constituée des quinze plus belles vues aériennes de la rivière Allier et de sa vallée en grand format (60 x 90 cm). Elles sont une invitation à découvrir ses paysages, sa dynamique fluviale, ses milieux naturels et les empreintes de l'homme. Afin d'améliorer la perception de ces paysages issus de la dynamique fluviale et de l'action anthropique, une paysagiste du Conservatoire a réalisé des schémas explicatifs faisant ressortir les grands traits des vues aériennes avec pour certaines des jeux de transparents pour montrer la dynamique évolutive des paysages. Ces panneaux viennent ainsi en complément de l'exposition et permettent une meilleure sensibilisation des riverains et des projets pédagogiques avec les scolaires. La promotion et la diffusion de l'exposition sont réalisées auprès des communes, des offices de tourisme et des établissements scolaires riverains de l'Allier. Une conférence sur le même thème est également proposée en accompagnement.
- Un site Internet, [www.riviere-allier.com](http://www.riviere-allier.com), site de référence sur la rivière Allier, présentant son fonctionnement, ses enjeux et les actions de préservation en sa faveur.
- Des actions presse ciblées.

Tous ces outils permettent de mettre en synergie les actions plan Loire des CEN et de la LPO en Auvergne et de promouvoir le patrimoine naturel de la rivière Allier.



La page *Dynamique fluviale* du site Internet [www.riviere-allier.com](http://www.riviere-allier.com)

## ► Résultats

Le bulletin annuel d'information est publié à 5 000 exemplaires. Depuis le premier numéro paru en 2002, son contenu s'est réorienté en 2008 vers une information plus technique et thématique de type guide simplifié (*voir encadré*) dans l'objectif de faire bénéficier les décideurs et gestionnaires auvergnats des connaissances et savoir-faire acquis dans le cadre des actions Loire nature.

*L'Allier vu du ciel* a été exposé durant 450 jours sur la période 2008-2011.

Le site internet connaît une fréquentation croissante avec en moyenne plus de 2 100 visites par mois et au total près de 120 000 visites depuis sa mise en ligne en 2004 pour plus de 800 000 pages lues. Pour répondre à la fréquentation du site depuis l'étranger (de l'ordre de 15 à 20 % des visites), une interface du site en anglais a été mise en ligne en 2012.

### ► Les différentes thématiques du bulletin annuel d'information

En 2008, le bulletin n° 6 s'est consacré aux espèces envahissantes et a été diffusé, en plus du réseau habituel, à tous les détenteurs d'un permis de pêche, grâce à un partenariat avec la Fédération de pêche du Puy-de-Dôme.

Le bulletin n° 7, axé sur les synergies entre milieux naturels et ressource en eau, a permis d'illustrer la journée technique d'échange organisée sur le même thème.

En 2010, année internationale de la biodiversité, le bulletin n° 8 a donné un aperçu de la biodiversité sur l'Allier alluvial.

Le bulletin n° 9 était consacré à la valorisation et la sensibilisation sur le patrimoine naturel de l'Allier, complétant la journée technique tenue en 2011 sur cette même thématique.

En 2012, le bulletin n° 10 faisait le point sur la dynamique fluviale.



À l'occasion de l'année internationale de la biodiversité, le numéro 8 du bulletin *Au fil de l'eau* était consacré à la biodiversité de la rivière Allier.



## Animation foncière au service des zones humides du bassin de la Loire

### LE PROJET

- **Mots clés** : Acquisitions foncières, zones humides, Grenelle.
- **Localisation** : Régions Auvergne, Bourgogne et Limousin.
- **Maîtres d'ouvrage** : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, CEN Limousin, CEN Bourgogne, CEN Auvergne et CEN Allier.
- **Contact** : contact@reseau-cen.org – tél. : 02 38 24 55 00.
- **Financeurs** : AELB, Conseil régional Bourgogne, Conseil régional Limousin, FEDER Loire.
- **Superficie sur laquelle a porté l'action** : 7 400 hectares.
- **Période de réalisation de l'action** : 2011 à 2012.
- **Milieux** : Zones humides de têtes de bassin et territoires à enjeux pour l'espace de mobilité.
- **Montant total pour l'action** : 213 410 €.



### ► Un contexte national d'acquisition de zones humides

Au cœur des enjeux sur l'eau et la biodiversité, les zones humides font partie des milieux naturels les plus dégradés et les plus menacés de France. Leur préservation est un défi majeur pour les prochaines années, à l'origine de leur mise en avant dans la loi Grenelle portant engagement national pour l'environnement, et de la mise en place d'un Plan national d'action en faveur des zones humides (2010-2015).

Parmi les différentes dispositions, la loi Grenelle avait fait ressortir un objectif d'acquisition de 20 000 hectares de zones humides à échéance de 2015, en confiant sa mise en œuvre au Conservatoire du littoral et aux agences de l'eau. Cette disposition s'était traduite en particulier pour l'agence de l'eau Loire-Bretagne par un objectif assigné de 2 600 hectares de zones humides à acquérir d'ici 2015 dont 2 000 hectares à fin 2012.

Suite aux réflexions engagées au sein des instances de l'AELB, et en cohérence avec les nouvelles prérogatives qui leur sont conférées par la loi Grenelle, les Conservatoires d'espaces naturels (CEN) du bassin Loire-Bretagne ont proposé de se mobiliser pour contribuer à cet objectif, dans le cadre d'une démarche coordonnée.

Les CEN sont en effet des opérateurs impliqués dans la préservation des zones humides, par la maîtrise foncière et d'usage de sites et leur gestion (plus de 260 sites préservés pour 7 200 hectares sur le bassin de la Loire). Ils sont également impliqués dans des démarches d'animation territoriale, et ont développé des partenariats avec les principaux intervenants sur le foncier, en particulier les SAFER.

### ► Une démarche dynamique d'animation foncière

Partant du constat d'un rythme annuel d'acquisition assez faible à l'échelle du bassin, et du faible nombre de projets, les Conservatoires ont proposé une démarche dynamique d'animation foncière, permettant de dégager des projets de maîtrise foncière dans un délai assez court, en ciblant un certain nombre de territoires prioritaires : des zones humides sur lesquelles les CEN interviennent déjà, ou de nouvelles zones humides identifiées pour des enjeux de fonctionnalités liées aux enjeux eau et biodiversité.

Menée de façon simultanée dans plusieurs régions, cette démarche a aussi pour objectifs de créer un effet de levier pour mobiliser d'autres acteurs locaux, développer des outils et méthodes communs, et dégager des propositions pour alimenter les politiques publiques, notamment la préparation du 10e programme de l'agence de l'eau.



Prairie à linaigrettes dans la tourbière de Mallety dans les Monts d'Ambazac (région Limousin).

## Opérations mises en œuvre

Coordonnés par la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, les dossiers plan Loire concernent les interventions des Conservatoires d'espaces naturels de l'Allier, d'Auvergne, de Bourgogne et du Limousin sur huit territoires à forts enjeux (espace de mobilité, têtes de bassin) pour le bassin de la Loire, et bénéficie d'un soutien financier au titre du FEDER Loire.

Quatre territoires sont situés sur l'espace de mobilité, en Bourgogne et Auvergne et concernent la Loire, l'Allier et l'Alagnon aval. Il y subsiste encore une forte dynamique fluviale à l'origine d'une grande diversité de milieux naturels et de nombreux intérêts associés. La maîtrise foncière garantit les possibilités de divagation à long terme et instaure une gestion adéquate.

Les quatre autres territoires sont situés sur les têtes de bassin versant du Massif central, en régions Auvergne et Limousin. La maîtrise foncière y préserve les zones humides les plus sensibles en évitant leur dégradation ou leur abandon. Sur certains sites, l'intervention foncière favorise des actions de restauration de la qualité des milieux.

Le travail est conduit sur une surface globale d'animation foncière de 7 400 hectares. Il doit permettre de faire émerger à échéance de deux ans des projets de maîtrise foncière, avec un objectif d'environ 380 hectares pour les huit territoires. Pour chaque territoire, les Conservatoires d'espaces naturels interviennent en plusieurs étapes : définition des zones prioritaires, analyse foncière et négociation avec les propriétaires, concertation avec les autres partenaires du territoire, émergence des dossiers d'acquisition avec un plan de financement concerté.

La Fédération assure un suivi des actions pour une cohérence et une lisibilité à l'échelle du bassin, en faisant le lien avec les projets portés par les autres Conservatoires (voir encadré).

## Les territoires concernés par l'animation foncière dans et hors plan Loire en 2011-2012

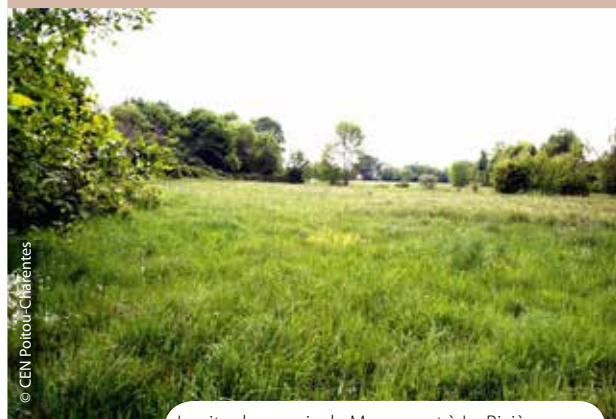


## Résultats

Fin décembre 2012, l'objectif fixé était quasiment atteint avec 320 hectares d'acquisitions finalisées ou en cours sur les huit territoires rattachés au plan Loire. L'animation conduite par les Conservatoires a permis de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux, les SAFER, et certaines collectivités pour le portage du foncier. Elle a aussi permis de relancer des dynamiques sur des territoires où cette préservation doit s'inscrire dans la durée. Le bilan définitif de cette opération, prévu en 2013, devrait permettre de dégager des points clés et des éléments de méthode pour étendre la démarche à d'autres territoires prioritaires sur le bassin. Les premières acquisitions devraient également trouver leur prolongement dans le cadre de la mise en œuvre du 10<sup>e</sup> programme de l'agence de l'eau, au sein des contrats territoriaux ou du nouveau dispositif des conventions de gestion durable.

### Le projet global

Le projet global concerne vingt territoires différents sur le bassin de la Loire avec l'implication de huit Conservatoires d'espaces naturels pour un objectif d'environ 700 hectares de maîtrise foncière. Outre les huit territoires présentés ici, douze autres territoires portés par les Conservatoires d'espaces naturels de Basse-Normandie, du Centre, de Poitou-Charentes et du Limousin ont un objectif complémentaire d'acquisitions de 330 hectares. Au total, fin 2012, ce sont plus de 600 hectares qui étaient déjà acquis ou en cours d'acquisition. L'objectif initial devrait logiquement être dépassé à l'achèvement de l'opération en début d'année 2013, d'autant qu'il faut rajouter l'obtention de baux et conventions pour plus de 300 hectares sur les vingt territoires.



Le site du marais de Mocquerat à La Rivière en Poitou-Charentes.

### ACTIONS SIMILAIRES

D'autres démarches d'animation foncière sont portées par le CEN Poitou-Charentes sur le marais Poitevin, par le Conservatoire du littoral sur l'estuaire de la Loire, ainsi que par plusieurs conseils généraux sur des zones humides du bassin de la Loire dans le cadre de leur politique « espaces naturels sensibles ».



## Un centre dédié à la découverte de la nature en bord de Loire : l'Écopôle du Forez

### LE PROJET

- **Mots clés** : Espace de mobilité, gravière, sensibilisation à la nature.
- **Localisation** : Région Rhône-Alpes – Département Loire – Commune de Chambéon.
- **Maître d'ouvrage** : FRAPNA Loire.
- **Partenaires** : Offices du tourisme, Forez tourisme, associations de protection de la nature, lycée agricole de Noirétable.
- **Contact** : [ecopoleduforez@frapna.org](mailto:ecopoleduforez@frapna.org) – tél. : 04 77 27 86 40.
- **Financeurs** : État, AELB, Conseil régional Rhône-Alpes, Conseil général de la Loire.
- **Superficie sur laquelle a porté l'action** : Environ 150 hectares.
- **Période de réalisation de l'action** : Continue depuis 1993.
- **Milieus** : Plan d'eau, grèves, roselières, ripisylve.
- **Montant total pour l'action** : 100 000 € en moyenne par an.



### ► Un site entièrement restauré aux multiples vocations

Situé sur la Loire, l'Écopôle du Forez est une propriété de la FRAPNA Loire, installée sur une ancienne gravière renaturée (*voir encadré*). Ses 150 hectares aménagés pour l'accueil du public sont inclus dans un ensemble plus vaste de plus de 500 hectares – l'Écozone du Forez – de milieux naturels restaurés et préservés. On y trouve aujourd'hui une faune et une flore riches et diversifiées : près de 250 espèces d'oiseaux, 38 espèces de mammifères, 45 espèces de libellules, 300 espèces de papillons, 27 espèces de poissons, 540 espèces de plantes... Le site est d'ailleurs intégré au réseau Natura 2000.

La vocation première du site – en faire une zone d'expansion des crues, alternative naturelle à la construction de digues – s'est rapidement vue complétée par diverses missions.

Les missions scientifiques comprennent la réhabilitation des milieux naturels et les suivis scientifiques.

À celles-ci s'ajoute la gestion courante du site. L'entretien concerne essentiellement les parties accessibles au public. Les milieux ouverts sont maintenus grâce à un pâturage ovin et une fauche tardive. Les forêts sont laissées à leur libre évolution, mise à part la lutte contre les espèces invasives (érable negundo et robinier faux-acacia). Depuis 2003, les gestionnaires doivent également faire face à une invasion par la jussie dans certains des plans d'eau du site.

Quant aux missions de l'Écopôle à proprement parler, elles se concentrent sur la sensibilisation du public, l'éducation à l'environnement, le tourisme de nature et les formations. Le site est en effet équipé d'une structure d'accueil du public – la nef, dotée d'un espace muséographique et qui offre une vue sur l'ensemble des milieux –, de sept kilomètres de sentiers balisés, d'une mare pédagogique...

### ► Un pôle de découverte et de sensibilisation à la nature

Intégré dans une vaste mosaïque de milieux naturels restaurés, l'Écopôle a pour objectif général de sensibiliser et former un large public sur le thème de la nature, tout en faisant en sorte que cette ouverture au public ne se fasse pas au détriment de la biodiversité.



La nef, dédiée à l'accueil du public et dont les ouvertures permettent l'observation directe des milieux naturels de l'Écopôle du Forez.



Laeschna mixta, une des 45 espèces de libellules qui se rencontrent à l'Écopôle du Forez.

## Opérations mises en œuvre

Le site étant ouvert depuis vingt ans, il existe une légère baisse de fréquentation chaque année. C'est pourquoi le plan de gestion adopté pour la période 2009-2013 prévoit un développement plus touristique avec un angle d'approche renouvelé, qui passe également par l'accroissement de la capacité d'accueil.

Ainsi, les horaires d'ouverture de la nef ont été adaptés afin qu'ils coïncident mieux avec la demande, ce qui a permis en parallèle de dégager du temps de personnel afin de développer l'accueil des groupes et l'organisation de séminaires. Par ailleurs, un accompagnement des visiteurs dans leurs observations a été mis en place.

Des travaux de signalétique ont été menés en partenariat avec le lycée agricole de Noirétable afin de faciliter la découverte du site par le public.

Concernant les animations, deux livrets pédagogiques – répartis en différents thèmes – ont été conçus et mis en ligne à l'attention des enseignants. L'un pour les classes de maternelle et de CP, l'autre pour les primaires. Ceci afin de leur permettre de préparer et d'exploiter leur animation sur le site.

Des jeux en autonomie sont également proposés pour accompagner les enfants dans leur découverte du site.

Enfin, le personnel scientifique de l'Écopôle est mis à contribution pour la réalisation de formations spécialisées, auprès d'universités, d'enseignants, d'écoles techniques...

D'autres opérations sont encore en projet, comme l'ouverture d'un club nature, en partenariat avec la MJC de Feurs, l'édition d'un livret de découverte à l'attention du grand public, l'amélioration de l'accueil des handicapés moteurs par des aménagements au niveau des sentiers, observatoires, mare...

## Résultats

En 2011, l'Écopôle a enregistré 7 830 entrées payantes (accès à la nef) et l'accueil de plus de 3 000 scolaires. Les sentiers étant en libre accès, la fréquentation totale annuelle a été estimée par différentes études à 60 000 visiteurs.

Un jeu de piste « Sur la trace des mammifères de l'Écopôle » et des jeux d'enquêtes policières sont proposés aux enfants de quatre à douze ans depuis l'été 2012.

En moyenne, une dizaine de formations et quatre séminaires sont organisés et accueillis par an à l'Écopôle.



La marsilée à quatre feuilles, une fougère aquatique rare et protégée, a reconquis une gravière en bord de Loire.

## L'histoire de l'Écopôle du Forez

Située en bordure de Loire, la zone a fait l'objet d'extractions industrielles de granulats à partir de 1954 et jusqu'en 1991. Cette exploitation a entraîné des modifications profondes du paysage et de la dynamique fluviale du fait notamment de la disparition d'une partie des alluvions nécessaires à l'équilibre du fleuve et de l'abaissement de la ligne d'eau de la Loire.

En 1987, la FRAPNA a acquis une de ces anciennes gravières (d'une superficie de onze hectares) dans un double objectif de restauration des milieux et de développement d'activités de découverte de la nature. Se sont rapidement ajoutés à ce projet 150 hectares de terrains, dons de trois sociétés de carrières à la FRAPNA Loire.

En 1990, la concrétisation de cette ambition est permise par l'obtention de financements – de l'Europe notamment – dans le cadre d'un programme ACE (Actions communautaires pour l'environnement) puis d'un programme LIFE. Depuis, la FRAPNA a étendu sa zone d'intervention sur plus de 12 km de rives de Loire pour une superficie de quelque 500 hectares (comprenant les terrains dont elle est propriétaire et d'autres du Domaine public fluvial).

Sur le terrain, d'importants travaux de réaménagement et de réhabilitation ont été effectués afin de devenir à la fois un pôle d'études scientifiques des milieux fluviaux et un site d'accueil et d'éducation du public à l'environnement, opérationnel depuis 1993.



Animation autour de la petite faune des mares.



## Sensibilisation et valorisation des prairies humides du Clain

### LE PROJET

- **Mots clés** : Éducation à l'environnement, prairies humides.
- **Localisation** : Région Poitou-Charentes – Département Vienne – Communes de Sommières-du-Clain, Romagne, Voulon, Vivonne et Poitiers.
- **Maître d'ouvrage** : LPO Vienne.
- **Contact** : vienne@lpo.fr – tél. : 05 49 88 55 22.
- **Financeurs** : État, AELB, Conseil régional Poitou-Charentes, Conseil général de la Vienne.
- **Période de réalisation de l'action** : 2011 à 2012.
- **Milieu** : Prairies humides.
- **Montant total pour l'action** : 19 800 €.

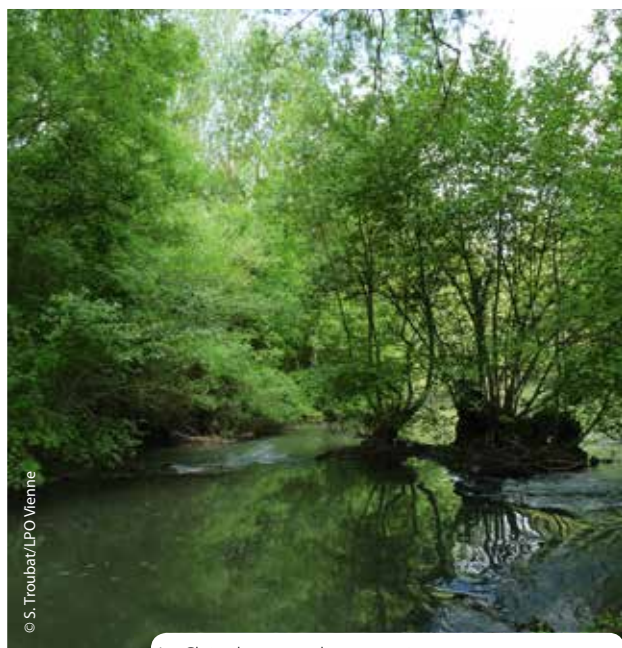


### ► Des prairies humides à préserver

Le Clain prend sa source au nord du département de la Charente. Jusqu'à sa confluence avec la Vienne, il traverse une bonne partie du département en serpentant dans le paysage, donnant naissance à une mosaïque de milieux naturels variés. Au détour de ces méandres, on rencontre fréquemment de larges prairies humides. Et sur la rive opposée, des coteaux boisés secs et escarpés.

L'artificialisation des cours d'eau associée au changement des pratiques agricoles de ces dernières décennies (drainage accru, mise en culture, utilisation d'herbicides et d'engrais, pompage et irrigation) affectent les prairies qui peu à peu perdent leurs fonctions hydrologiques et écologiques.

Pour contrer ces dégradations, différentes actions de conservation sont menées. Elles concernent notamment la restauration des prairies à travers la contractualisation avec les exploitants agricoles et la restauration de la ripisylve par replantation.



© S. Troubat/LPO Vienne

Le Clain dans une de ses portions encore sauvages.

### ► Un programme d'animations pour une appropriation du patrimoine naturel local par les enfants

La LPO vienne a souhaité faire découvrir aux riverains – et notamment aux scolaires – la nature des actions de conservation menées et valoriser le val de Clain et ses prairies humides comme éléments majeurs du patrimoine naturel local. Un programme d'animations a donc été établi avec pour objectifs :

- d'appréhender le cycle de l'eau par un travail sur la rivière ou la zone humide comme élément du bassin versant de la Loire ;
- d'apprécier l'importance fonctionnelle des milieux alluviaux pour l'homme et ses activités.



© S. Troubat/LPO Vienne

Prairie du Clain au printemps : une des multiples composantes de l'écosystème alluvial que les élèves ont pu découvrir.

## Opérations mises en œuvre

La première étape s'est déroulée en classe en automne. Pour définir ce qu'est une rivière, les élèves ont été invités à lister les mots qui leur venaient spontanément à l'esprit, ce qui a amené à aborder les liens entre rivière et eau.

C'est au tout début de l'hiver et auprès de la rivière que s'est déroulée la seconde étape. L'observation du cours d'eau a été l'occasion d'identifier le lit, la berge, les rives droite et gauche et de prendre conscience de l'existence d'éléments paysagers associés à la rivière : boisement, prairie, gravière... La notion de courant – et son impact sur la physiologie de la rivière – a également été appréhendée en reconstituant sur la rive une maquette de ruisseau.

C'est toujours auprès de la rivière, dont les eaux avaient fortement monté, que s'est déroulée la troisième étape : une observation des différents oiseaux dont les gallinules poule d'eau permettant de montrer la diversité liée à la rivière. En mars, sur la prairie encore en partie inondée, l'alternance d'activité d'observation fine du paysage et de dessin de pleine nature a permis d'aborder la question de la préservation de cette biodiversité.

En mai, l'activité d'observation de la faune et de la flore s'est poursuivie, à l'aide de jumelles cette fois, dans le but d'apprendre aux enfants à faire le lien entre les différentes composantes de l'écosystème alluvial.

Au fil du projet, chaque classe a rédigé une fiche présentant la prairie de la commune, une plante, un oiseau, une anecdote, une rencontre, résumant ainsi les différentes animations réalisées au cours de l'année.

### Témoignage de Stéphanie Zunk-Troubat, directrice de l'école maternelle de la Porte de Paris à Poitiers

Sa petite école composée de deux classes borde la confluence de la Boivre et du Clain. Avec ses vingt-cinq élèves de moyenne et grande sections (âgés de quatre à six ans), elle fait partie des classes investies dans ce programme pédagogique.

#### Au fil du projet, quels éléments ont le plus marqué les enfants ?

Le travail sur la poule d'eau, indéniablement ! Ils ne connaissaient pas cet oiseau. Le fait de pouvoir l'observer aux jumelles mais surtout la dessiner, a été prépondérant. Le dessin de pleine nature les a beaucoup aidés à observer différemment leur environnement.

#### Avec votre classe, nous sommes restés sur des prairies humides proches de l'école, du coup très aménagées parce que situées en ville. Aurait-il été préférable de découvrir des prairies du Clain offrant un caractère plus sauvage ?

Pas forcément. Depuis deux à trois ans, le projet de notre école était centré sur l'environnement proche des enfants et, en maternelle, développer davantage c'était risquer de s'éloigner du sujet. Donc je ne trouve pas que cela a manqué.

## Résultats

Pendant l'année scolaire 2011-2012, onze classes ont bénéficié de ce programme, à raison de cinq animations par classe pour dix d'entre elles et trois animations pour la dernière, soit un total de 53 animations réalisées, qui ont touché 310 élèves d'écoles maternelles et primaires.

Un livret regroupant les fiches de chaque classe a été conçu. Il a été édité à 330 exemplaires et distribué aux enfants des onze classes, à leurs enseignants et au personnel accompagnant (ATSEM), mais aussi aux partenaires financiers et à l'Inspection académique.

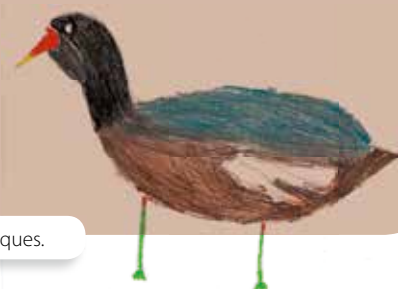
Une exposition a été réalisée par les enfants des écoles de Poitiers. Les trois classes concernées ont découvert les mêmes prairies, mais avec des approches pédagogiques différentes. Sous l'impulsion de la LPO Vienne, les trois enseignantes ont accepté de travailler sur un projet commun de journée d'échange et de présentation par les enfants des travaux réalisés tout au long de l'année. Une partie de ces travaux a été exposée au centre socio-culturel local : la Maison des 3 Quartiers. Durant deux semaines, celle-ci a accueilli près de 75 visiteurs (parents, simples curieux mais aussi les autres classes du secteur).



Observation aux jumelles et dessin de poules d'eau sur le terrain...

#### Le projet s'est clôturé par une exposition de travaux d'enfants en lien avec les prairies humides du Clain et exposés dans le centre socio-culturel du quartier. Quel regard portez-vous sur cette partie du programme ?

Cela valait vraiment la peine pour les enfants ! Dans leurs classes respectives, ils ont travaillé tout au long de l'année, ont découvert des choses qu'ils ont retranscrites à leur manière. C'était important que tout cela soit mis en valeur par l'exposition. De plus, les parents, mais aussi les autres habitants, allaient peut-être découvrir des choses grâce à cette exposition et regarder les prairies humides différemment. Exposition et déambulation en bords de Clain ont été des moments forts d'échanges et l'occasion de montrer ce qu'on avait appris.



... et le résultat de ces travaux pratiques.